



HAL
open science

Bilan de l'évolution de l'agriculture bretonne depuis la Seconde Guerre Mondiale

Jean-Baptiste Henry, . Syndicat Départemental Des Travailleurs Paysans

► To cite this version:

Jean-Baptiste Henry, . Syndicat Départemental Des Travailleurs Paysans. Bilan de l'évolution de l'agriculture bretonne depuis la Seconde Guerre Mondiale. Assemblée Générale des Travailleurs-Paysans, Syndicat départemental des Travailleurs Paysans., Dec 1981, Saint-Brieuc, France. 9 p. hal-02332558

HAL Id: hal-02332558

<https://hal.science/hal-02332558>

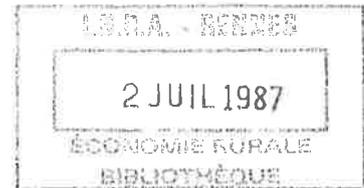
Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



BILAN DE L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE BRETONNE
DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Résumé à partir d'un exposé de J. B. HENRY de
l'I.N.R.A. de Rennes à l'Assemblée Générale
des Travailleurs-Paysans. Saint Briec, décembre 1981.

Cinq points essentiels

- 1) Le bond en avant ou les réussites de l'Agriculture Bretonne
- 2) Le "modèle breton", qu'est-ce que c'est ?
- 3) Les conditions de la mise en place du modèle
- 4) Les coûts et les limites du modèle
- 5) Le tournant des années 80 → vers un autre modèle ?

I. LE GRAND BOND AVANT OU LES REUSSITES DE L'AGRICULTURE BRETONNE

- 1) On constate une croissance remarquable au niveau des productions :
entre 1950 et 1980, la production a été multipliée pour :
- les bovins par 5
 - les veaux par 4,7
 - les porcs par 7
 - le lait par 4.

Depuis 1960, la production d'oeufs a été multipliée par 4,
de volailles par 7.

La production végétale a également connu une croissance importante :
le blé malgré une diminution des emblavures a été multiplié par 1,4
l'orge par 6
les légumes par 3.

La croissance est plus forte que la moyenne nationale, sur 7,7 % de la S.A.U. française, la Bretagne a accru sa part de la production nationale de 6,6 % en 1950 à 11,5 % en 1980 → doublement de sa part, signe d'intensification supérieure de notre agriculture. La croissance s'est orientée vers des productions les plus demandées à l'époque c'est-à-dire vers les productions animales. La spécialisation vers les productions animales s'est accentuée : de 65 % en 1950 à 90 % en 1980 du produit brut de l'agriculture bretonne.

2) La Bretagne prend donc une part importante dans le "marché" national des productions agricoles :

39 % des porcs	} globalement cela représente 1/5 de la production animale nationale
26 % de l'aviculture	
16 % du lait	
17 % des veaux	

3) Cette croissance de la production a permis une amélioration des équipements et des conditions de vie des agriculteurs restants : à défaut de chiffre sur les revenus réels, quelques-uns sur les équipements :

- en 1954 moins de 4 % des ménages agricoles avaient l'eau courante.
- en 1975 il y a 90 % des ménages qu'ils l'ont
- l'électricité, 50 % en 1954, 100 % en 1975
- W.C. intérieur, de 1 % en 1954 à 41 % en 1975.

Cette période a aussi favorisé l'accroissement de la propriété paysanne → le faire valoir direct est passé de 39 % en 1965 à 53 % en 1980 ; les agriculteurs achètent actuellement les 2/3 des terres mises en vente.

Il y a eu également des effets bénéfiques sur le reste de l'économie bretonne ; il s'est créé, greffé sur l'activité agricole, tout un ensemble d'activités liées qui représentent aujourd'hui 30 % de l'ensemble des emplois en Bretagne. L'industrie alimentaire compte 1/4 des effectifs industriels de la région.

Ce grand bond en avant est vanté à l'extérieur et présenté comme un modèle de développement par les pouvoirs publics et par les dirigeants professionnels de la région.

II. LE "MODELE BRETON" (ou le mariage de l'exploitation familiale avec le système capitaliste)

Quatre caractéristiques de ce modèle.

1) Le maintien d'une agriculture familiale :

la main-d'oeuvre familiale représente 93 % de la force de travail dont 37 % pour les femmes, 7 % seulement de salariés.

Sur des exploitations de petites dimensions : la moyenne des exploitations restant encore petite,

de 12,8 ha en 1970	} 1/4 des exploitations ont moins de 5 ha 68 % moins de 20 ha
à 15,8 ha en 1980	

2) La substitution du capital à la terre et au travail a permis de dissocier l'échelle de production de la surface.

Le développement n'est plus lié à la terre mais à des ateliers spécialisés.

Le rôle du crédit a été important, il a déstabilisé le système de polyculture-élevage et a été un coup de pouce pour amorcer des moyens de productions achetés.

- 3) L'exploitation familiale (un maillon dans la chaîne de production) s'insère dans le complexe agro-alimentaire : il se développe parallèlement une multitude d'entreprises en amont et en aval qui la met en situation de dépendance pour son approvisionnement et pour la commercialisation de ses produits.
(un indice de son intégration - part des valeurs consommations intermédiaires dans la valeur de la production finale - elle est passée de 26 % en 1950 à 69 % en 1980).
- 4) Cette insertion dans l'économie de marché capitaliste n'a pas été subie passivement, il y a eu une organisation collective des agriculteurs :
- Pour le financement → le crédit
 - Pour la commercialisation → les coopératives et les groupements de producteurs
 - Pour le développement technique → le syndicat FNSEA
 - Pour les problèmes sociaux → la M.S.A. en autres

III. LES CONDITIONS DE LA MISE EN PLACE DE CE MODELE OU LES ALLIANCES SOCIALES qui ont permis la mise en place.

1) Conditions externes du changement :

- . La croissance industrielle de la France
- . La décolonisation qui a rendu disponibles des capitaux qui ont été rapatriés
- . La diffusion des modèles américains de cultures et d'élevage à travers le plan Marshall et l'implantation des firmes industrielles et commerciales.
- . L'urbanisation et la création de la C.E.E ont élargi les marchés.

2) Force de changement interne du développement

- . Rôle important du CELIB qui a rassemblé les "forces vives" de la région, y compris la paysannerie et les ouvriers.

3) Des changements à l'intérieur même de la paysannerie

L'émergence d'une paysannerie moyenne : une véritable révolution culturelle s'opère ; divers changements ont lieu notamment au niveau de l'argent, non plus comme réserve mais comme investissement :

- . On parle désormais d'exploitation et non plus de propriété
- . On accepte l'exode rural comme normal

- . L'état devient un partenaire et non plus un ennemi
- . Rôle important dans ce cadre de la J.A.C. qui a formé des responsables qui vont s'investir nombreux dans le processus de développement régional.

4) Régulation du modèle par l'Etat

La loi d'orientation en 1960-62 a institutionnalisé et codifié l'alliance entre les partenaires de la modernisation et de l'industrialisation de l'agriculture française ; ce qui a permis à une partie de la paysannerie moyenne de promouvoir son propre développement grâce à des garanties sur le Foncier (politique des structures - SAFER/IVD), sur le financement (prêt bonifié, aides, etc.), sur la commercialisation (groupement de producteurs, organisation des marchés, FORMA).

En conclusion sur ce point :

- . une alliance s'est mise en place entre la paysannerie moyenne, la capital industriel et financier et l'Etat contre la petite paysannerie et contre l'ancien encadrement de l'agriculture paysanne (l'artisanat, le petit commerce et le négoce et les notables liés à la propriété foncière).

- . cette alliance va même se resserrer au cours des années 60 et 70 au point que le syndicalisme agricole va être intégré au fonctionnement de l'Etat ; et à celui des affaires à travers le développement des grandes unités coopératives.

IV. LES COUTS ET LES LIMITES DU MODELE

Très vite il y a eu apparition de tendances et de courants syndicaux qui vont progressivement montrer les côtés pervers du modèle (notamment par les Paysans-Travailleurs) par exemple :

- . L'intégration
- . L'exode rural
- . L'inégalité des revenus
- . La qualité des produits, etc.

deviennent des thèmes de lutte syndicale.

Aujourd'hui, la critique et la remise en cause sont plus globales. On peut distinguer trois axes :

1) La décomposition de la paysannerie :

a) La diminution du nombre des paysans, le nombre des exploitations a diminué de :

194 000 en 1955
à 113 000 en 1980 soit 2,3 % par an de moyenne

La population agricole active a été divisée par deux : de 544 000 en 1954, elle est passée à 237 000 en 1980.

b) La détérioration démographique, qui se caractérise par :

- le vieillissement de la population agricole et notamment des exploitants : les plus de 50 ans représentaient 47 % de la population

en 1970 et 68 % en 1980. Les plus de 55 ans représentaient 33 % en 1970 et 43 % en 1980.

- par le célibat : pour les 35 à 50 ans, le taux de célibat est passé de 7,3 % à 14,5 % ; de 7 à 15 % dans les Côtes-du-Nord.

- par la chute des naissances dans les ménages agricoles : entre les années 1970 et 1980, les naissances sont passées de 6 700 en 1970 à 2 300 en 1980, soit en 1980, 1/3 des naissances par rapport à 1970.

Les conséquences sont évidemment une relève difficile et de moins en moins d'installations : une pour trois départs ! A long terme, au rythme actuel et sans changements notables, on aurait : 60 000 exploitations en l'an 2000 contre 110 000 exploitations en 1980.

c) La différenciation et les disparités entre agriculteurs
 . au niveau des exploitations : celles de 1 à 20 ha ont diminué de 55 % entre 1955 et 1980, celles de 20 à 50 ha ont augmentées de 68 %, les plus de 50 ha ont vu leur nombre multiplié par 5.

La différenciation est plus importante pour les productions : un énorme mouvement de concentration au niveau des élevages.
 Pour les poules : 1 % des élevages représentent 90 % de la production
 poulets : 3 % des élevages représentent 90 % de la production
 truies : 3700 élevages représentent 56 % des places en truies
 porcs : 7700 élevages représentent 80 % de la production
 le lait : 1/3 des élevages représentent les 2/3 de la collecte.

. au niveau des revenus, les estimations conduisent à penser que 1/4 des exploitations ont les 3/4 des revenus.

Ce processus de décomposition de la paysannerie bretonne entraîne deux issues :

- l'une concerne le petit nombre d'agriculteurs qui par l'enrichissement permet le passage à la bourgeoisie dans l'agriculture même et dans l'agro-alimentaire et même dans d'autres secteurs.

- l'autre et qui concerne le grand nombre entraîne, à travers une paupérisation en agriculture, une prolétarianisation hors de l'agriculture à travers les enfants et la succession.

2) La fragilité et la dépendance de l'agriculture nouvelle

Elle se traduit sur le plan individuel de l'exploitant et sur le plan global de l'agriculture.

a) sur le plan individuel :

. par une baisse de revenu, depuis 1974, le revenu moyen a baissé de 20 % en chiffres constants ; ainsi, les aides sont nécessaires tous les ans.

"c'est un malade qui est sous perfusion constamment !"

. par l'endettement : 50 % des exploitations seulement sont endettées mais 10 % des endettées regroupent 50 % de l'endettement global.

- . par le sur-travail : une enquête faite dans l'Ille-et-Vilaine en 1979 montre que 44 % des exploitants de plus de 40 ans travaillent 11 h/jour sans dimanche de libre et sans vacances. Dans le Finistère, une enquête faite par le centre de gestion auprès de leurs adhérents en production porcine et laitière montre que le temps de travail était de 10 heures/jour.

b) sur le plan plus global :
 au niveau des relations avec les I.A.A., par une dépendance accrue, notamment au niveau des coopératives et des entreprises privées, des firmes. L'agriculture bretonne est donc dans l'engrenage et un signe inquiétant qui montre la fragilité du système, c'est le nombre croissant des cas difficiles (5500 agriculteurs recensés par les D.D.A.).

3) Le report des coûts

Comme cette agriculture est fragile et dépendante, elle cherche à reporter ses coûts sur d'autres. Cela se traduit par exemple par :

- a) une dépopulation et une sélection et différenciation de zones et d'espaces. Ceci se fait en Bretagne mais aussi à l'extérieur. Par exemple, le développement de l'Emmenthal en Bretagne qui condamne les producteurs de montagne qui jusqu'alors fabriquaient ce fromage.
- b) la détérioration des ressources naturelles (sols, eaux)
- c) le report sur les consommateurs mêmes à travers la qualité des produits. Exemple des veaux, des porcs, du lait, par l'emploi d'hormones, d'antibiotiques qui ont des conséquences sur la santé.

En conclusion sur ce point, on peut constater qu'il y a eu transfert de productivité :

- Un transfert qui a été positif pour une couche de paysans parce qu'il a permis d'assurer l'alliance étudiée ci-dessus.
 - . positif pour le capitalisme industriel et financier parce qu'il a créé de nouvelles conditions pour la mise en valeur du capital autour de l'agriculture.
 - . positif pour la société parce qu'il y a des transferts de main-d'oeuvre de l'agriculture vers d'autres secteurs économiques et il y a eu un abaissement du coût de l'alimentation pour les autres travailleurs.
- Mais aujourd'hui, on constate une baisse générale du taux de profit dans l'agriculture et autour de l'agriculture qui se traduit par :
 - . la baisse des revenus agricoles
 - . le départ d'entreprises agro-alimentaires de l'environnement de l'agriculture

Et tout ceci est le signe que le gisement agricole breton commence à s'épuiser.

V. LE TOURNANT DES ANNEES 1980

1. Est-ce que l'on va vers un autre modèle de production ?

Au travers des quatre points qui ont été développés, les aspects négatifs tendent à l'emporter sur les aspects positifs.

D'autre part, les conditions de l'environnement ne sont plus les mêmes : la crise de l'emploi,
la crise de l'énergie
la crise de la C.E.E.
le changement politique

en conséquence, le débat pour la création d'un autre modèle est possible. Comment se pose-t-il ?

Tout d'abord, la situation de l'agriculture bretonne aujourd'hui à l'issue des changements ci-dessus se traduit par une double crise

a) d'une part, le bloc agro-alimentaire connaît une crise de déstabilisation et un essoufflement. Cependant, il ne peut plus reculer, il est sur rail. Ce bloc agro-alimentaire est en situation de dépendance aussi bien pour satisfaire la production agricole (importation de protéines) que pour ses débouchés (écoulements de viandes, etc.). Il va subir une régression de ses marges, sa capacité d'investissement va diminuer et se concentrer sur un petit nombre d'exploitations. Outre ces limites internes à la croissance du bloc alimentaire, il y a d'autres questions :

Le transfert des productions (lait, viande, oeufs) vers la Bretagne au dépens d'autres régions va-t-il se poursuivre comme par le passé ? Au moment, notamment où le 8^e Plan préconise le rééquilibrage régional de l'agriculture, au moment où la politique agricole commune (P.A.C.) envisage une limitation et un plafonnement de la production.

En définitive, le bloc alimentaire modernisé encore largement dominant en Bretagne est moins sûr de lui et commence à décliner. Il aura moins d'effets d'entraînement sur l'économie régionale ; il sera de moins en moins un atout pour la région, il peut devenir un problème pour l'économie régionale (d'où l'importance de ne pas tout miser sur lui).

b) l'autre aspect de la crise agricole que l'on a tendance à oublier est relatif à l'environnement de l'agriculture qui n'est plus le même. Jusqu'à présent, la création d'emplois dans les autres secteurs a permis d'absorber la main-d'oeuvre régionale disponible soit sur place, soit dans d'autres régions. Aujourd'hui, la conjoncture est sensiblement différente. Elle s'accompagne d'un volant de chômage important, plus encore en Bretagne que dans d'autres régions. Dans ces conditions, le mouvement de liquidation de la petite et moyenne paysannerie va-t-il se poursuivre, se ralentir ou s'accélérer ?

Dans les années 1975 à 1980, les statistiques disponibles permettaient déjà de constater un ralentissement sensible de la diminution de la population familiale agricole. De même la diminution des aides familiaux se ralentit. Les installations sont également plus nombreuses depuis quelques années. Il semble que l'on assiste au développement d'une agriculture de repli plutôt qu'à celui d'une agriculture de "conquête" !

Agriculture de repli :

comprenant des agriculteurs âgés, conservant leurs activités, des exploitants qui n'ont pas accès à l'agriculture normalisée, ainsi que d'autres qui refusent ce modèle.

Parallèlement à cela, il se développe une agriculture de soumission caractérisée par une dépendance étroite par rapport aux I.A.A. et aux organismes financiers. "Ce sont des agriculteurs qui sont ruinés ou sans capitaux notamment dans le secteur de l'aviculture et de la production porcine".

Ainsi, plutôt qu'à une accélération de l'exode, nous assistons à une paupérisation de la petite et moyenne paysannerie. Est-ce que ce phénomène est provisoire ? Par une coïncidence historique, de fortes générations d'agriculteurs (60 % des agriculteurs actuels en Bretagne) vont atteindre l'âge de la retraite d'ici 15 ans et vont libérer 55 % de la S.A.U. régionale. C'est donc un tournant considérable que nous allons prendre au cours des quinze prochaines années.

2. Face à cette situation, comment se pose le problème ?

Est-ce qu'il est possible actuellement de consolider le bloc agro-alimentaire, c'est-à-dire l'agriculture modernisée qui est en crise, et de relancer la petite agriculture en arrêtant sa paupérisation ?

N'y a-t-il pas plus de chance que la priorité soit donnée au sauvetage du bloc agro-alimentaire ! ...

Comment poser le problème d'une manière plus générale ?

a) la structure même de l'exploitation familiale

Est-ce que la concurrence entre les exploitations va s'accélérer, s'atténuer pour le financement ou pour le foncier ? Peut-on sortir de la loi du marché ? Peut-on sortir de la structure de l'exploitation familiale ? Est-ce la structure idéale pour les travailleurs de l'agriculture ? Ne serait-il pas temps de se poser le problème de la coopération, y compris dans le travail et dans la production agricole ?

b) le rapport entre l'agriculture et son environnement

Est-ce que la substitution du capital au travail doit continuer, se poursuivre ou se ralentir ? Est-ce que il est possible de rompre la dépendance de l'agriculture avec le capitalisme d'amont et d'aval ? Est-ce qu'il est possible d'abaisser le pouvoir d'intervention de l'industrie par exemple en comblant les monopoles d'amont et d'aval de l'agriculture ?

c) Est-ce que les rapports avec les pays du Tiers-Monde peuvent être changés ?

Une bonne partie du développement en agriculture que l'on connaît est liée à l'importation de produits bons marchés de ces pays et à l'espoir que ces mêmes allaient fournir des débouchés sans fin !

La réponse à ces questions proprement agricoles passe par une réponse à d'autres questions qui intéressent l'ensemble de la société.

Première question : Quelle fonction assigne-t-on à l'agriculture ?
Et plus généralement à l'espace rural ? Est-ce seulement l'alimentation ?

- . aujourd'hui on commence à lui demander de l'énergie à travers la production de biomasse
- . on lui demande de fournir des surfaces pour les équipements industriels
- . on lui demande de l'espace pour les loisirs

Selon quelle hiérarchie ces besoins seront-ils fixés ? L'agriculture a-t-elle une fonction résiduelle ou une fonction essentielle dans l'utilisation de l'espace rural ?

Deuxième question : Quel statut social accorde-t-on aux travailleurs de l'agriculture ?

- . actuellement on lui accorde le dernier puisqu'on y travaille beaucoup plus (en moyenne deux fois plus que dans les autres secteurs de l'économie et pour un revenu moindre). Est-on prêt à payer plus cher leur travail, au risque de sacrifier d'autres besoins, par une hausse du coût de l'alimentation ?

Troisième question : Quel mode d'occupation de l'espace préfère-t-on ?

- . Est-ce que l'urbanisation et la concentration de la population dans les villes sont nécessaires ?
- . Est-ce qu'une répartition plus équilibrée de la population est meilleure ?
- . Est-ce que l'on fait ce choix ?

3. Dans ces perspectives, est-ce qu'une nouvelle alliance sociale n'est pas en train de se dessiner qui réunirait : d'une part, les agriculteurs qui ont fait l'expérience de la modernisation et d'autre part les petits agriculteurs, ceci au niveau agricole, et, hors de l'agriculture, des associations de consommateurs soucieux de la qualité des produits et les écologistes et divers courants qui se battent pour un meilleur environnement.

En plus, il y a tous les gens que l'on peut considérer ou caractériser comme les "Tiers Mondistes" qui mettent en relation le système dit "productiviste" et les pays pauvres.

N'y a-t-il pas donc une alliance qui se dessine entre ces diverses catégories ?

Si l'Etat actuel s'engage à leur côté, il y a effectivement de bonnes chances qu'un autre modèle de développement remplace celui que l'on connaît aujourd'hui et cela depuis plus de 30 ans !

C'est l'heure des choix ! Le problème se pose en termes d'alliances sociales, remplaçant une autre alliance sociale qui jusqu'à présent a fonctionné en Bretagne et qui s'est mise en place dans les années 1950.